

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORREZE  
SYNDICAT DE SECHEMAILLES

Nombre de Membres en exercice : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DU PLAN D'EAU DE SECHEMAILLES**

L'an deux mille vingt -trois,

Le onze avril à dix-huit heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Anne-Marie AUBESSARD, Présidente.

Date de la convocation : 3 avril 2023

Etaient présents : Anne-Marie AUBESSARD, Régis HOUBIGAND, Christian LEFRANCOIS, Dominique LIEBERT, Jean-Pierre SAUGERAS, Maurice TINDELIERE

Avait donné procuration : Alain VERMOREL à Jean-Pierre SAUGERAS

Etait absent non représenté : Laurent SAUGERAS

Secrétaire de séance : Jean-Pierre SAUGERAS

**Objet : Participation financière des communes**

**2023-09**

La Présidente rappelle que les communes adhérentes au Syndicat de Sèchemailles versent une participation financière à celui-ci.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, fixe la participation des communes adhérentes au Syndicat Intercommunal de Sèchemailles à 160 000 € au titre de l'année 2023.

Ce montant est réparti de la manière suivante :

- Commune de Meymac : 144 000 €
- Commune d'Ambrugeat : 16 000 €

Pour extrait conforme,  
Meymac, le 13/04/2023

Le secrétaire de séance,



Jean-Pierre SAUGERAS

La Présidente,



Anne-Marie AUBESSARD



REÇU LE  
25 AVR. 2023  
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)